



Parcs
naturels
régionaux
de France

Une autre vie s'invente ici

parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
SEPTEMBRE 2021 — N° 88

Grand angle

Les Parcs, territoires de recherche

— p. 09

Rencontre

Rémi Le Fur, enseignant-
chercheur pour un
management de transition — p. 14

Défi

Biodiversité : un défi en famille !

— p. 16

Laure Poupart, bergère en baie de Somme

— Seule femme éleveuse d'agneaux de prés-salés dans la baie de Somme, Laure Poupart gère une exploitation de 260 brebis. Elle a 30 ans, est native du département et a travaillé quelque temps sur l'AOP Agneaux pour la Chambre d'agriculture de la Somme. Ce métier, très physique, l'a séduite et, après 18 mois d'apprentissage, elle a décidé de s'installer. Elle a le projet d'organiser des visites de son exploitation pour expliquer sa profession. Cela tombe à pic : le Parc Baie de Somme Picardie maritime organise des rencontres avec des professionnels pour faire découvrir les savoir-faire de son territoire.

« À la lecture de ce magazine, les deux mots qui me semblent incontournables pour le décrire le sont aussi pour l'avenir de nos territoires »

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

#RECHERCHE Bien discrète parfois, la recherche est pourtant essentielle aux Parcs. Elle guide et inspire leurs actions comme leurs orientations. Le lien entre recherche et Parcs est historique et fort, au travers des conseils scientifiques et des nombreuses thèses et travaux qui s'y conduisent. Notre réseau offre deux qualités essentielles au monde de la recherche : la diversité des territoires qui sont autant de laboratoires à ciel ouvert de la transition écologique et la pluralité de l'ingénierie dont disposent nos structures. Cela transparait dans la diversité des disciplines qui s'y expriment. Le dynamisme du conseil d'orientation recherche et prospective de la Fédération, comme la signature au printemps d'une importante convention de partenariat avec de grands instituts de recherche, vivifie encore plus ces



© Barroch Salmanski

liens. Alors oui, il est temps de remettre en lumière la recherche dans ce magazine.

#TRANSITIONS Comme un maître-mot des Parcs. Au dernier numéro nous parlions de transition alimentaire et agricole. En permanence, notre action se porte sur les transitions écologique et énergétique permettant de lutter à l'échelle des territoires contre les dérèglements climatiques et la perte dramatique de la biodiversité. Alors oui, comme nous le dit Rémi Le Fur, nous « cochons beaucoup de cases » du concept de management de transition : gouvernance élargie et partagée, coalition d'acteurs, un cap (nos chartes) régulièrement réinterrogé au travers de l'évaluation, et toujours, l'expérimentation. Oui, l'accélération des transitions viendra de nos territoires ruraux. ■

05 Territoires vivants

— Solidarité dans le Verdon, implantation du gravel dans les Grands Causses ou encore valorisation du tilleul dans les Baronnies provençales... Le point sur les **actualités des Parcs** qui ont jalonné le semestre.

07 Histoire à partager

— Le **Parc du Verdon** mène des opérations « zéro déchet » particulièrement ambitieuses.

© Thierry Pellissier / PNR Causses du Quercy



09

Grand angle

— Territoires d'expérimentation par excellence, les Parcs accueillent des programmes de **recherche** très divers. Tour d'horizon.

14 Rencontre

— **Rémi Le Fur**, enseignant-chercheur à Grenoble, travaille sur le concept de « management de la transition ».

16 Défi

— Dans les Parcs, un nouveau « défi famille » en faveur de la **biodiversité**.

18 En pratique

— L'avis des Parcs sur les **antennes relais** et le déploiement des **Atlas de biodiversité communale**.

20 Découverte

— Le théâtre en forêt du **Parc des Ballons des Vosges** et les prairies emblématiques du **Parc du Marais poitevin**.

22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.



© DR

Portrait

— **Xavier Mulotte**, président bénévole de l'association d'insertion Reims Espoir.

parcs n° 88 – septembre 2021.
Directeur de la publication : Michaël Weber.
Rédacteur en chef : Éric Brua.
Coordinateur : Olivier André.
Comité de rédaction : Camille Aulas, Marie-Noëlle Cuevas, Vincent Dedieu, Yvon Brunelle, Cathy Marlas, Malika Nestoret.
Relecture : Valérie Petel et Compédit.
Rédaction : Camille Aulas, Cécile Couturier, Nadja Gorbatko, Jean-Luc Varin.
Conception, conseil et réalisation : CITIZENPRESS
Impression : Compédit Beauregard.
ISSN : 0982 6246

Photo couverture : Grande claveline (*Clavelina lepadiformis*) dans le Parc du Golfe du Morbihan
© Bertrand Perrin, vice-président du Conseil scientifique du Parc. Dans cette petite mer aux eaux chargées en particules apparaît une biodiversité remarquable, aux espèces parfois exubérantes. Un véritable sanctuaire, fragile, que chercheurs et gestionnaires, par leurs actions coordonnées, doivent préserver.





Sélection d'actus
au sein des Parcs
naturels régionaux



L'Avesnois se lance à son tour dans un projet alimentaire territorial (cf. *Parcs* n° 87 p. 10). Ce Parc travaille depuis 20 ans sur les circuits courts. Grâce à la labellisation de son PAT par l'État, il va pouvoir développer ses actions pour l'ancrage territorial de son alimentation, la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire mais aussi la sensibilisation à une alimentation durable.



© DR

Le Verdon solidaire de la vallée de la Roya. Les dégâts provoqués par la tempête du 2 octobre 2020, demanderont des années pour être effacés. De l'autre côté de la crête qui les sépare, le Parc du Verdon, en décembre, a missionné 12 agents pour dégager quelques lits de rivière et apporter un peu de réconfort à des habitants dont la vie a basculé ce jour-là. Ils sont revenus plus convaincus que jamais que le dérèglement climatique nécessite une mobilisation générale.

#vélo

Le gravel part à la conquête des Grands Causses



— Le gravel est un vélo hybride, qui convient aussi bien aux chemins cahoteux qu'à l'asphalte et offre aux bikers de véritables parties de plaisir. Une jeune marque, dont les fondateurs sont aveyronnais, va installer ses ateliers de fabrication à Millau. Ils ont choisi les Grands Causses pour en faire la terre de référence de leur produit. Car ils y trouvent 500 km de pistes homologuées, une dizaine de parcours et des paysages uniques « Grands Causses, Terre de Gravel! ».

© Antonin Blez

LES 6 PARCS

DE LA RÉGION GRAND EST ONT LANCÉ UN APPEL À CANDIDATURES POUR ACCOMPAGNER SIX RÉSIDENCES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGES.

© Xavier Ruffray



— La Narbonnaise en Méditerranée a mis en ligne une carte interactive, « La Météo des oiseaux » pour informer les pratiquants de sports de nature de la présence éventuelle d'oiseaux protégés, très sensibles au dérangement. La carte, accessible sur <https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/vivre/habitants/participer/la-meteo-des-oiseaux>, est mise à jour chaque semaine.

#gastronomie

Les belles promesses de la poudre de tilleul



© PNR Baronnies provençales

Le Parc des Baronnies provençales travaille depuis longtemps sur l'utilisation du tilleul. On ne le cultive plus que pour la beauté du geste ! D'où l'idée d'en faire une farine pour le valoriser, défi qu'a relevé une entreprise locale.

Le Parc a ensuite sollicité

l'école hôtelière d'Avignon pour la phase expérimentale. Idée lumineuse, car les étudiants de troisième année ont imaginé des utilisations culinaires de la poudre de tilleul, toutes plus séduisantes les unes que les autres : en confiserie, biscuiterie, pâtisserie, comme condiment, en « thé matcha », voire dans des recettes salées, comme les pommes de terre cuites en croûte de sel de farine de tilleul. Des pistes multiples pour relancer la filière !



#accessibilité

Le Haut Languedoc, territoire ouvert à tous

— Depuis longtemps, le Parc accompagnait les personnes en situation de handicap, mais les usagers n'avaient pas de vision globale des possibilités offertes par le territoire. L'Ebook « Le Haut-Languedoc pour tous » est une brochure téléchargeable sur le site du Parc, à la rubrique « Tourisme et handicap ». On y trouve l'offre de tourisme adaptée aux différentes déficiences, motrice, visuelle, auditive et mentale, les sites labellisés et les sites repérés accessibles, avec une carte pour les situer, où trouver les professionnels diplômés handisport, où louer le matériel spécialisé, des idées vacances pour personnes à mobilité réduite, pour sourds et malentendants, pour malvoyants et pour déficients mentaux. Et à la fin, une idée week-end pour chacune des quatre déficiences.

Des corridors écologiques sous les lignes électriques		LA MÉTHODOLOGIE	LES RÉALISATIONS
<p>LE CONTEXTE</p> <p>Dans le Parc des Ardennes, le réseau de lignes électriques haute tension impacte la biodiversité et le paysage. Le Parc coordonne depuis 2018 le projet « Pour une infrastructure énergétique, écologique et sûre en Ardenne ».</p>	<p>LE PROJET</p> <p>SON OBJECTIF aménager l'emprise des lignes électriques pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> garantir la sécurité des biens et des personnes reconquérir la biodiversité 	<p>1 Sélection des sites les plus pertinents</p>	<p>100 ha réaménagés sur 6 sites</p>
<p>UN PARTENARIAT ORIGINAL</p> <p>Un verger de fruitiers a été planté sous les lignes électriques, qui sera géré par l'Albatros O8, foyer de résidents de personnes en situation de handicap. Sans oublier les nombreux partenaires : État, forestiers, chasseurs, naturalistes, etc.</p>	<p>D'UN BUDGET DE 800 000 €, il est financé :</p> <ul style="list-style-type: none"> à 60 % par l'Agence nationale de maîtrise de l'énergie (ADEME) à 40 % par le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) 	<p>2 Réalisation d'inventaires écologiques</p> <p>3 Proposition d'aménagements en concertation avec les acteurs locaux</p>	<p>28 000 arbres et arbustes plantés</p> <p>Une dizaine de mares créées</p>
		<p>4 Signature de conventions avec les acteurs pour la gestion et l'entretien des sites pendant les 12 prochaines années</p>	<p>25 ha de prairies mises en place</p> <p>9 conventions de gestion signées</p>
		<p>5 Réalisation des travaux</p>	<p>Plus de 50 réunions de concertation</p>



© Xavier Agon



© Emmanuel Faure

— Parc du Verdon Opération zéro déchet en milieu naturel

On est loin de la sortie en famille avec gants et sacs-poubelles. Ici, les opérations « ramassage de déchets » sont une véritable expédition. Le terrain est accidenté. Nous sommes dans le plus grand canyon d'Europe pour la profondeur de sa rivière : les gorges du Verdon. Des falaises hautes jusqu'à 700 mètres,

une longueur de 15 kilomètres. Les seules voies d'accès sont deux sentiers de randonnée réservés aux plus expérimentés. Tout cela fait la beauté exceptionnelle du lieu, appelé à devenir « Grand Site de France » – label décerné aux sites naturels classés de grande notoriété et très forte fréquentation, afin de favoriser leur protection.

Mais l'endroit n'est pas épargné par les déchets sauvages. « La rivière compte cinq retenues EDF sur son linéaire, elle connaît donc souvent des variations de débit et des crues », explique Ulysse Siaud, chef de secteur écogardes du Parc du Verdon. À chaque fois, cela engendre des transports de tous types de déchets. » Et l'on trouve encore, dans des recoins inaccessibles, des vestiges de la grande crue de 1994 qui avait charrié le contenu de plusieurs déchetteries... En 2006, une opération de dépollution organisée par le Parc avait permis d'extraire dix tonnes d'objets indésirables. En 2019, ce dernier a pu poursuivre ce grand nettoyage avec des moyens accrus : il a remporté un appel à projets de la Région Sud

PROJET

Le projet en chiffres :

- 5 écogardes mobilisés par an
- 14 tonnes de déchets enlevés en 2019 et 2020
- 10 tonnes retirés en 2021



Provence-Alpes-Côte d'Azur, « Pour une Méditerranée zéro plastique ».

LES ÉCOGARDES, VEILLEURS DES GORGES

Outre le soutien financier de la Région, les Communautés de communes Alpes Provence Verdon et Lacs et Gorges du Verdon aident à l'acheminement et au traitement des déchets. Côté terrain, l'association Moutain Wilderness apporte ses connaissances. Spécialisée dans le démantèlement d'installations obsolètes en montagne (anciennes stations de ski, télé-sièges), elle s'y connaît en chantiers en milieu accidenté. Elle a aussi une foule de bénévoles qui viennent par dizaines aider à dépolluer les gorges. Bien sûr, le Parc fait appel à des habitants, collégiens et groupes d'insertion... sans oublier son équipe d'écogardes. Ces femmes et ces hommes qui, tous les étés, sillonnent le site pour aller à la rencontre des visiteurs, les sensibiliser à sa fragilité, les conseiller, prévenir feux de forêts et dépôt sauvage de déchets... connaissent l'endroit comme leur poche. Ce sont des acteurs clés de l'opération.

« Nettoyons le Verdon » est donc lancée en 2019 puis reconduite en 2020. À chaque fois, elle a lieu en septembre, après la haute saison. Tous les objets, entiers ou fragmentés, sont ramassés puis remontés « à la surface ». Les plus petits – bouteilles, sacs plastiques, canettes – voyagent à dos d'homme. Mais le gros de la récolte est formé de pièces lourdes ou volumineuses qui sont exfiltrées par les airs, par hélicoptère. On trouve des carcasses de voitures, des pare-chocs, de vieux moteurs, et même les restes d'un avion de tourisme qui s'était écrasé là dans les années 1970. « Nous trouvons beaucoup de vieux pneus de voitures, camions ou tracteurs, ajoute Ulysse Siaud. C'est très problématique car leurs matériaux (caoutchouc, essentiellement) se dégradent vite en milieu aquatique.

“Nous trouvons beaucoup de vieux pneus. C'est problématique car leurs matériaux se dégradent vite en milieu aquatique. Ils sont donc rapidement nocifs.”

Ils sont donc rapidement nocifs. D'autant qu'il y a souvent des résidus d'huiles et d'essence. »

Mais les déchets, ce sont aussi ces embarcations abandonnées qui jalonnent les berges : canoës, pédalos, bateaux... Pour 2021, le Parc a donc mis le cap sur le milieu nautique. Précisément, sur le lac de Sainte-Croix. « L'hiver dernier, nous avons fait l'inventaire des engins abandonnés et toutes les démarches administratives (lire encadré). Puis nous sommes allés les ramasser au printemps. » De mars à juin, trois employés du Parc, accompagnés d'agents des communes environnantes, ont arpenté le Verdon. Cette fois, nul besoin d'expertise en chantiers de montagne, mais plutôt d'un bateau : les pompiers ont prêté le leur, ce qui a permis de pénétrer les zones seulement accessibles par l'eau, puis de tracter les embarcations abandonnées.

PNEUS, AVION, CANOËS

Une quinzaine de petits voiliers et une vingtaine d'engins de plage ont ainsi été ramenés. Des plongeurs viendront aussi extraire les éléments les plus profondément immergés, à plusieurs mètres. « En espérant que nous n'aurons pas eu trop de nouveaux déchets au cours de l'été, avance, inquiet, Ulysse Siaud. Avec cette opération, je me sens tantôt en colère, tantôt content. Colère de voir les quantités de déchets qui peuvent s'accumuler sur une seule saison... mais satisfaction de rendre le site plus propre. Et puis, par endroits, nous ne trouvons que des déchets vieux de plusieurs décennies : c'est la preuve que les mentalités évoluent. Par exemple, nous n'avons pas de pneus récents ! Nous continuerons à éveiller les consciences sur ce sujet : celle des vacanciers, mais aussi celle des habitants et des élus. » ■



En images

La vidéo de l'opération 2020 est disponible sur <https://youtu.be/RMjynxFXJw>



© PNR Verdon

Depuis 2019, le travail des volontaires consiste à remonter des gorges les déchets assez légers pour être transportés à la main.



© PNR Verdon

Des opérations d'hélicoptérisages sont ensuite organisées dans le but d'évacuer les objets les plus intransportables.

EN PRATIQUE

_COMMENT ÉVACUER DES EMBARCATIONS ABANDONNÉES AU BORD D'UN LAC ?

Lorsqu'un engin de plage ou qu'une embarcation est échouée au bord du lac de Sainte-Croix, la première étape est de rechercher son propriétaire, « afin de vérifier que l'engin est bien abandonné et de responsabiliser la personne. Celle-ci est alors mise en demeure de retirer son déchet pour cesser la nuisance sécuritaire ou environnementale, détaille Ulysse Siaud, coordinateur de l'opération sur les lacs, organisée cette année. Hélas, ces enquêtes sont toujours difficiles et souvent infructueuses. S'ensuit alors une procédure de déchéance de propriété afin que la collectivité puisse intervenir. » Une fois sortis des rivages lacustres, les déchets sont acheminés

vers un centre de déconstruction nautique écoresponsable.

Cette initiative, expérimentale, est inédite en France sur un grand lac intérieur. Elle a bénéficié du soutien financier de la Région et de la Société du Canal de Provence (qui prélève l'eau du Verdon pour alimenter une grande partie de la région) et, surtout, de l'aide matérielle et humaine des services techniques des cinq communes qui bordent le lac : Moustiers-Sainte-Marie, Aiguines, Les Salles-sur-Verdon, Bauduen et Sainte-Croix-du-Verdon. « Ces localités vivent du tourisme et nous voulons les associer à la démarche pour lancer une dynamique collective sur le long terme. »



Les Parcs, territoires de recherche

Territoires d'expérimentation par excellence, les Parcs accueillent des programmes de recherche très divers. Un cercle vertueux, puisque ces recherches permettent également aux Parcs de s'améliorer. Tour d'horizon.

3 raisons de lire ce dossier

1

APPRENDRE
pourquoi les Parcs sont de bons terrains de jeu pour la recherche

2

APPRECIER
l'extrême diversité des recherches qui y sont menées

3

COMPRENDRE
les bénéfices que les Parcs peuvent en retirer

RECHERCHE

Quand les sciences aident les Parcs à inventer « une autre vie »

La vocation expérimentale des Parcs les conduit tout naturellement à accueillir des programmes de recherche sur leur territoire. Et ce, dans des disciplines très diverses. Car les Parcs sont d'excellents terrains pour l'enrichissement des connaissances et, en retour, les recherches permettent d'améliorer leurs actions.

L'expérimentation et l'innovation dans le développement durable et la transition écologique sont, pour les Parcs, des obligations qui fondent leur identité. Ce sont donc tout naturellement des terrains de recherche dont les scientifiques ont toujours été friands. De plus, conciliant activités humaines autant que préservation de l'environnement, les disciplines qui s'intéressent aux Parcs relèvent à la fois des sciences humaines et sociales et des sciences de la vie et de la terre. Par ailleurs, les 56 Parcs couvrent la diversité des territoires français, du métropolitain périurbain aux espaces ruraux de très faible densité. Enfin, cerise sur le gâteau, les Parcs fonctionnent en réseau, ce qui facilite aussi les travaux de recherche. Chaque territoire possède son conseil scientifique et la Fédération des Parcs est elle-même dotée d'un Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP). En 2017, ce dernier a mené une enquête avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB). Cette étude a révélé une activité scientifique intense dans les Parcs, même si elle n'est pas uniforme. 90 % des Parcs accueillait cette année-là un programme de recherche, 48 thèses de doctorat étaient en cours et 96 étudiants y préparaient un mémoire. 21 Parcs, soit près de la moitié, possédaient un dispositif permanent de recherche.

Sur le plan de l'urbanisme, par exemple, la Fédération a accompagné une thèse sur les outils d'évaluation de l'urbanisme rural, en partenariat avec les Ballons des Vosges. La Fédération travaille avec un professeur de

l'École d'architecture de Nancy sur une chaire de recherche territoriale avec le ministère de la Culture. Elle organise aussi régulièrement des ateliers hors les murs pour des étudiants de niveau master. Ils élaborent avec les acteurs locaux des hypothèses de développement des activités économiques en centre-bourg. Romain Lajarge, professeur à l'université de Grenoble en sciences humaines et sociales et grand connaisseur des Parcs, a montré dans ses travaux que les constructions, dans les Parcs, s'étaient beaucoup moins que dans les autres territoires.

LA COLLABORATION PARCS-RECHERCHE S'INTENSIFIE

Cette activité autour de la recherche dans les Parcs n'est pas neuve. Mais depuis quelques mois, elle s'est intensifiée. En avril 2021, Michaël Weber, président de la Fédération, a en effet signé une convention de partenariat avec Philippe Manguin, P.-D.G. de l'Institut national de recherche agronomique et environnementale (INRAE), Anne-Lucie Wack, D.G de l'institut Agro et Gilles Trystram, D.G d'AgroParisTech (institut public des sciences et industries du vivant et de

© PNR Causses du Quercy





Intrakarst, dans les Causses du Quercy, est un programme de recherche qui étudie la vulnérabilité des eaux pour *in fine* proposer des modes de gestion adaptés.

l'environnement). Les quatre partenaires ont décidé d'accompagner les acteurs territoriaux dans les transformations sociétales nécessaires à la transition écologique. Les 56 Parcs étaient naturellement les partenaires de terrain tout désignés pour cette collaboration. Il s'agit donc bien de recherche appliquée sur des territoires concrets, avec chacun son histoire, ses singularités et ses problématiques. Ces recherches changent le regard des acteurs sur leur territoire et ont un impact positif sur l'action des Parcs, en permettant une meilleure orientation de leurs politiques sur le terrain.

DES SUJETS DE RECHERCHE EXTRÊMEMENT VARIÉS

Florilège d'exemples qui n'a pour but que de montrer la multitude de thèmes, ancrés dans les enjeux de société.

Depuis 2016, le Parc des Causses du Quercy mène le programme de recherche « Intrakarst » afin de mieux comprendre le fonctionnement du système karstique et surveiller la vulnérabilité des eaux aux contaminations, sous terre et en surface. Les données recueillies par 15 stations de mesure permettront, à

terme, de proposer une gestion intégrée aux acteurs du territoire pour une meilleure gestion et protection de la ressource en eau. Le conseil scientifique du Parc du Morvan a monté un atelier de télédétection par satellite pour aider à la fois la recherche géographique et la prise de décision des acteurs et des élus. Avec le CNRS, il travaille aussi sur « les paysages ». À travers son programme OSIRISC, le Parc du Golfe du Morbihan accompagne 5 communes-tests pour mesurer l'évolution du trait de côte, pour les aider à mieux résister au changement climatique. Il participe à une démarche internationale de même nature avec un programme québécois.

Sur ce même thème, le Parc de Brière cherche, en collaboration avec l'INRAE, à identifier les services environnementaux fournis par les écosystèmes, leur vulnérabilité et le rôle qu'ils jouent face au changement climatique.

Dans les Pyrénées Ariégeoises, le Hm lab est un projet exemplaire de recherche participative autour de la transition agri-alimentaire. Il réunit des chercheurs de l'INRAE, le Parc, des associations de producteurs bio, une quarantaine de familles, des étudiants usagers de la restauration collective du

campus de Foix et des groupes de personnes en situation de précarité. Un véritable espace d'expérimentation citoyenne pour changer les pratiques alimentaires et agricoles. Ce même parc possède un conseil scientifique d'une trentaine de chercheurs aux spécialités très différentes, qui monte un dossier pour que le territoire devienne Réserve mondiale de biosphère de l'UNESCO. Il valorise tous ces travaux auprès du grand public car la diffusion de la connaissance scientifique et la participation constituent un axe essentiel de son action.

Les recherches sont aussi multiples dans le Parc des Caps et Marais d'Opale. Dans le cadre de Transaé, projet européen dont il est chef de file, le Parc accompagne, avec des chercheurs belges, des expérimentations en fermes. En parallèle, une analyse des pratiques d'accompagnement des agriculteurs, avec les partenaires sociologues du projet, a pour objet d'identifier les pratiques les plus favorables à la transition agro-écologique. Par ailleurs, la maison du Parc est éco-construite et éco-rénovée avec divers matériaux biosourcés. Des capteurs ont été installés par l'université d'Artois dans un bâtiment avec paille, chanvre, lin et terre crue pour étudier leur comportement dans le temps. Enfin, trois programmes de recherche sont en cours dans le marais audomarois pour suivre les sols tourbeux et éviter l'assèchement et la minéralisation de la tourbe.

Le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée participe à un programme de recherche sur l'origine de la salinisation observée dans les nappes et les sols de la basse vallée de l'Aude. Il a ainsi réalisé des mesures de salinité et de niveau d'eau dans plus de 100 forages ou puits de particuliers et agriculteurs qui ont participé à son enquête de terrain.

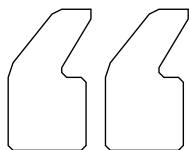
De nombreux autres exemples mériteraient qu'on s'y arrête : l'Oise Pays de France interroge la communauté scientifique sur l'état de santé de sa forêt. Avec la faculté de pharmacie de Marseille, le Luberon cherche et trouve de nouvelles substances naturelles aux vertus thérapeutiques basées sur les ressources du territoire. Les Vosges du Nord, avec l'université de Lorraine et l'INRAE ont accueilli un travail de thèse sur l'intérêt agronomique et environnemental des prairies permanentes et l'importance d'une diversité de prairies pour répondre aux attentes des éleveurs.

Cette – longue – liste n'est pas exhaustive. ■



© B. Nicolas / INRAE

Philippe Mauguin, président directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).



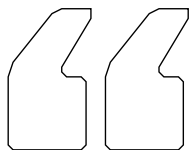
Le partenariat entre les Parcs et INRAE, organisme de recherche qui se positionne parmi les tout premiers au monde sur ces sujets, ne date pas d'hier. Nous avons toujours recherché une grande diversité de partenariats avec les acteurs de terrain (ONG, collectivités territoriales...) pour répondre aux enjeux de société. Nous mettons en œuvre une recherche finalisée, alliant sciences fondamentales et appliquées : nos travaux doivent

apporter des solutions concrètes. Depuis longtemps, nous travaillons avec 60 % des parcs naturels, c'est historique, et sur des thèmes très variés qui nous sont communs : le changement climatique, la protection des sols, la gestion de l'eau, des forêts... La convention de partenariat que nous avons signée avec les Parcs, l'institut Agro et AgroParisTech n'est pas une innovation mais permettra d'amplifier notre collaboration pour une série d'expérimentations qui devraient être utiles aux territoires. C'est d'autant plus important que nous entrons dans une période radicalement nouvelle. Aujourd'hui, le changement climatique et les tensions sur les ressources naturelles et les écosystèmes réclament une transition des systèmes agricoles en lien étroit avec les territoires. L'objectif de nos recherches, que ce soit à l'échelle locale ou internationale, est bien de contribuer à relever ces défis. »



© DR

Thierry Tatoni, professeur d'écologie à l'université Aix-Marseille, chercheur, membre du CORP et des Conseils scientifiques du Luberon, de la Sainte-Baume, des Baronnies provençales et des Alpes.



L'accompagnement des Parcs par des scientifiques me semble indispensable pour mener à bien un projet de territoire. Ils ont majoritairement besoin de scientifiques en activité, c'est-à-dire de chercheurs qui ont de l'expérience mais aussi une bonne vision des dernières avancées scientifiques. J'ai mené des travaux de recherche dans quatre Parcs différents, au sujet de l'impact du pastoralisme sur la biodiversité, par exemple. Je connais ces enjeux dans le détail, j'ai même

forgé une partie de ma carrière dessus. Les conseils scientifiques me semblent donc indispensables à l'action des Parcs. Si l'on dit "une autre vie s'invente ici", c'est bien parce que les Parcs sont chargés d'innover, d'expérimenter. Or le scientifique est un professionnel de l'expérimentation, il est à même d'inciter et de cadrer méthodologiquement les innovations des élus et des techniciens. Il connaît les nouveaux courants de pensée qui agitent sa spécialité, il a en tête les notions nouvelles qui apparaissent et leur application aux territoires. François Mitteleault regrette que tous les Parcs n'aient pas de Conseil scientifique ? Je suis d'accord. Peut-être devraient-ils être obligatoires, même s'il est toujours plus efficace de convaincre que de contraindre. »



Flours d'*Inula montana* dans le Parc du Luberon, ou comment chercher des vertus thérapeutiques basées sur les ressources locales.

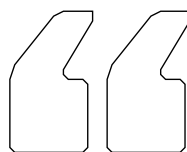


Le recensement de la faune permet d'en suivre l'évolution d'un point de vue scientifique, dans des contextes écologiques mouvants. Ici dans le Parc de la Montagne de Reims.



© DR

François Mitteau, ancien directeur de l'eau et de la biodiversité au ministère en charge de l'Environnement, président du CORP depuis mai 2020.



Le Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP) est composé d'une trentaine de membres venant de l'écologie, de l'économie, de l'agronomie, du paysage, de la sociologie...

Il a un rôle consultatif auprès du président et du bureau de la Fédération des Parcs. Il alerte sur des sujets scientifiques et éthiques, propose des thèmes de colloques, des séminaires. Il

accompagne, en quelque sorte, la Fédération dans sa réflexion stratégique. Quand j'ai pris la présidence du CORP, j'ai été frappé par l'attachement de ses membres à ces territoires précurseurs avec lesquels ils entretiennent, et cela me réjouit, des liens très forts. Dans l'actualité du CORP, il y a eu ce moment important lors de l'Assemblée générale de la Fédération, le 7 février 2021, qui a vu la signature d'un accord-cadre avec des institutions scientifiques. Notre engagement dans les transitions en cours (écologique, agro-écologique, alimentaire) s'en trouve renforcé pour faire face, en priorité, aux bouleversements du climat. Nous avons le souci d'y associer le citoyen, de privilégier les solutions fondées sur la nature et de faire émerger des stratégies d'adaptation propres à chaque territoire. Il s'agit de promouvoir de nouveaux projets de recherche, avec l'objectif de faciliter les montages financiers, de renforcer les projets groupés, la diffusion des résultats et leur valorisation. C'est donc un cadre précieux dont les Parcs et leurs conseils scientifiques peuvent désormais bénéficier.

Deuxième actualité : nous avons imaginé de faire débattre, en webinaire, deux scientifiques sur un sujet d'actualité. Ce sont "Les débats et controverses du CORP". Objectif : permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances. La première controverse demandait s'il fallait laisser faire la forêt pour qu'elle s'adapte seule au changement climatique ou bien s'il fallait prévoir d'y introduire des espèces nouvelles. Plus de 320 personnes, acteurs des Parcs, étudiants ou agents de l'ONF ont participé au débat ; le podcast est disponible sur le site de la Fédération. La deuxième controverse portera sur les aires protégées : Faut-il développer la réglementation pour les protéger, ou miser plutôt sur la sensibilisation et la mobilisation citoyenne ?

Parmi les autres sujets qui nous animent : la préparation de la prochaine Politique agricole commune ou les questions de santé-environnement qui ont fait l'objet d'une journée nationale le 8 juillet dernier.

La recherche et l'expérimentation font partie de la mission des Parcs. Dans le contexte de changement climatique, avec toutes les incertitudes qui y sont attachées, c'est une chance pour un Parc de pouvoir bénéficier de ressources scientifiques. J'espère que la période à venir va permettre d'approfondir les liens entre la communauté des Parcs et celle des scientifiques. On en a plus que jamais besoin. »

© Montagne de Reims



Rémi Le Fur

« Les Parcs sont très bien positionnés pour s'engager pleinement dans la transition »

Enseignant-chercheur à Grenoble, Rémi Le Fur travaille sur les transitions et la manière de les amplifier en France grâce, en particulier, aux Parcs naturels régionaux. Il a recours pour cela au concept de « management de la transition ». Explications.

Qu'est-ce donc que le « management de la transition » ?

Rémi Le Fur : Ce concept est encore largement inconnu en France. Il est né des travaux de trois chercheurs néerlandais, Jan Rotmans, Derk Loorbach et René Kemp, qui se sont posé la question : « Comment faire pour que les projets de transition deviennent opérationnels » ? Ils ont décidé de mener des recherches-actions pour y répondre. Ils sont arrivés à la conclusion que pour qu'il y ait transition, il faut une gouvernance élargie et partagée. Une structure seule ne peut suffire.

Ensuite, il faut faire une place importante aux novateurs pour que le modèle en place puisse évoluer. Il faut, par exemple, un modèle énergétique alternatif pour faire évoluer le secteur des énergies que nous connaissons. Il faut également que la gouvernance prenne en compte plus fortement les enjeux de long terme parce que beaucoup des enjeux environnementaux portent sur ce temps long. Les changements climatiques, par exemple, même si on commence à les percevoir aujourd'hui, se feront pleinement sentir à partir du milieu ou de la fin du siècle et c'est maintenant qu'il faut s'en préoccuper.

Idem pour l'érosion de la biodiversité. Pour les auteurs, un autre point important est d'avoir une perspective d'avenir qui va donner un sens à l'ensemble des actions. C'est se donner collectivement un cap, mais un cap qui peut être réinterrogé, réajusté en fonction des expérimentations et actions mises en œuvre et de leurs résultats. Les expérimentations doivent donc être évaluées, pour voir si elles portent leurs fruits et si elles répondent aux objectifs fixés. Et on a le droit de se tromper, parce que, par définition, les expérimentations ne réussissent pas à tous les coups. Cette évaluation des expérimentations permet de corriger les objectifs si nécessaire. Le cap défini doit donc avoir une certaine souplesse. Il peut rester ferme sur certains enjeux évidents comme l'érosion de la biodiversité, mais sur d'autres, il peut être plus souple, parce qu'on n'a pas encore aujourd'hui la réponse à toutes les questions qui se posent. Enfin, les auteurs insistent bien sur l'importance des coalitions d'acteurs pour conduire les actions de transition avec efficacité.

On parle aussi d'apprentissage réflexif...

R. L. F. : Oui, il faut prendre de la hauteur par rapport à ce qu'on fait, prendre le temps de l'analyse chemin faisant, se demander si cela répond aux objectifs fixés...

Je commence à comprendre pourquoi vous vous intéressez aux Parcs !

R. L. F. : Effectivement, si on analyse la façon dont les Parcs fonctionnent au regard du concept de management de la transition, ils cochent déjà beaucoup de cases ! Un, ils ont une gouvernance élargie et cela se retrouve dans leurs chartes, puisqu'elles sont cosignées par plusieurs partenaires et financeurs. Deux, ils assument officiellement une mission d'expérimentation. Trois, la charte d'un Parc porte à la fois une vision à long terme, à 15 ans, et opérationnelle avec des mesures, des engagements, des plans d'action triennaux. Beaucoup d'autres territoires que les Parcs élaborent des projets de territoire ou des documents de planification, mais ils ne sont pas toujours opérationnels, ni avec une gouvernance élargie. Du coup, le cycle expérimentation-évaluation ne peut pas se mettre en place et on en perd toute la portée. Les organisations mobilisées sont trop peu nombreuses... Et puis, le syndicat mixte, quelque part, est animateur de cette coalition d'acteurs. C'est pourquoi je pense que les Parcs sont bien équipés pour enclencher ou amplifier ces dynamiques de transition.

Est-ce que ce management de la transition ne devrait pas à être organisé au niveau national ?

Pourquoi est-ce que ça n'entre pas dans les prérogatives de l'État ?

R. L. F. : L'État se positionne assez fortement sur ces questions de transition et il

se retrouve aussi dans la coalition d'acteurs, puisqu'il est signataire des chartes de Parc. Je pense donc que l'État impulse aussi des choses, mais, depuis les lois de décentralisation, il considère qu'un certain nombre de réponses doivent aussi passer par les collectivités et les territoires pour permettre une certaine proximité.

Vous parlez de « champions potentiels » en parlant des Parcs¹. Qu'est-ce qui leur manque pour être de réels champions ?

R. L. F. : Il leur reste des marges de progrès, en effet. Par exemple, les expérimentations pourraient s'y multiplier. Sur ce plan, je pense qu'ils pourraient faire plus de place aux personnes porteuses d'innovations sociales, organisationnelles ou écologiques. Dans le domaine de l'évaluation, ils évaluent la réalisation de leur charte à 15 ans mais trop peu les cycles courts, qui sont ceux de la mise en œuvre de l'action et qui méritent une évaluation immédiate.

Vous ne parlez pas de l'intérêt des conseils scientifiques des Parcs.

R. L. F. : Ils interpellent les instances de Parcs sur un certain nombre d'enjeux. Mais leur fonctionnement est varié et certains Parcs n'en ont pas. Ils peuvent par exemple être les garants de la prise en compte des enjeux de long terme, s'impliquer dans des expérimentations... Les auteurs du « management de la transition » disent qu'ils ont réfléchi à rendre opérationnelle la transition, mais leurs propositions doivent encore et toujours être expérimentées. C'est une invitation dont les Parcs et la Fédération des Parcs doivent se saisir pour contribuer à cette expérimentation et à avancer dans la transition. Ce chantier reste largement ouvert et il est passionnant ! ■

BIO EXPRESS

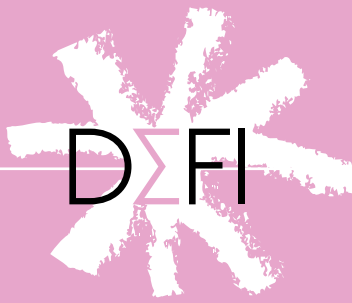
Rémi Le Fur

Pluriactif, Rémi Le Fur est à la fois maître de conférences associé à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de l'université de Grenoble-Alpes, rattaché au laboratoire de sciences sociales PACTE, et consultant au sein du bureau d'études Inddigo (pour Ingénierie du développement durable), dont le siège est à Chambéry. Il a souvent travaillé avec des Parcs au cours de ses plus de vingt années d'activité, pour la création du Parc du Doubs-Horloger par exemple, mais aussi avec les Parcs de Chartreuse, du Morvan ou encore de Normandie-Maine.



“Si on analyse la façon dont les Parcs fonctionnent au prisme du concept de management de la transition, ils cochent déjà beaucoup de cases.”

1. Voir l'article de Rémi Le Fur, « Transitions : les Parcs naturels régionaux en ordre de marche », dans le n° 20 de la revue *Horizons publics* mars-avril 2021, pp. 86-89.



Biodiversité : un défi en famille !

À la fois ludiques, pédagogiques et créateurs de lien, les « défis » lancés à des familles sont également riches d'enseignements sur les possibilités de faire évoluer les comportements. Les Parcs se sont donc approprié la formule pour l'appliquer à la défense du vivant. Explications.

On connaissait déjà les défis « familles à énergie positive », « familles à alimentation positive » et « zéro déchet ». Voici désormais le défi « familles à biodiversité positive », dont les premiers contours ont été imaginés dès 2018 par le réseau des Parcs ! Après une première expérimentation par le Parc Normandie-Maine en 2019, huit autres Parcs¹ se sont lancés fin 2020 dans l'organisation d'un nouveau défi, dédié cette fois à la réduction de l'empreinte « biodiversité » des familles. Objectif : tester la pertinence du concept pour sensibiliser les participants aux liens qui nous unissent à la grande variété du vivant et les inciter à passer à l'action, mais aussi étudier les modalités concrètes de sa mise en œuvre pour la déployer à plus grande échelle ensuite. Dans cette optique, outre le développement de partenariats avec des associations et des structures locales, une convention a été conclue fin 2020 avec l'Office français de la biodiversité (OFB).

DÉCOUVRIR LES GESTES QUI SAUVENT

« Les Parcs regorgent de biodiversité. Ils ont un rôle dans sa préservation, mais également dans l'éducation des habitants à cette nécessité », dit Ilanah Acerbis,



— MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Toute la richesse des jardins

Sensibilisant les habitants à la nature ordinaire depuis longtemps, le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin a choisi de consacrer son premier défi biodiversité, lancé en mars dernier, au jardin.

Au programme des familles : apprendre à réduire leur empreinte sur les milieux naturels, via de meilleures pratiques de tonte et de taille notamment, mais aussi à préserver ou recréer les micro-habitats. Leur progression s'évalue grâce à un questionnaire d'autodiagnostic. Les agents du Parc sont chargés des animations, épaulés parfois par des partenaires comme le Gretia (Groupe d'étude des invertébrés armoricains), spécialiste des pollinisateurs.

animatrice du projet à la Fédération des Parcs jusqu'en juillet². Si la crise sanitaire a rendu plus difficile le recrutement des familles, les Parcs ont su faire preuve d'ingéniosité pour établir des liens et chaque Parc a pu accompagner environ 13 familles, de profils variés, toutes très motivées. Leur mission : veiller à la préservation du vivant, au quotidien, via leur alimentation, leur jardin, leurs déplacements, leurs méthodes d'entretien de la maison, leur éclairage, leurs loisirs... « Chaque Parc privilégie des thématiques phares en fonction de ses propres spécificités, puis les familles choisissent les unes ou les autres selon leur environnement et la saison », poursuit Ilanah Acerbis. Mesurer leurs impacts en la matière n'a rien d'évident, mais un premier outil permet d'établir un score de départ, sur la base d'une série de questions, et de rendre visible aux participants les progrès à accomplir. L'année prochaine, cette initiative pourrait être complétée par un programme de recherche en psychologie environnementale, afin de repérer les leviers de changement des comportements... ■

1. Aubrac, Avesnois, Ballons des Vosges, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Marais du Cotentin et du Bessin, Préalpes d'Azur et Vercors.

2. Projet coordonné par Thierry Mougey à la Fédération des Parcs.

**DIMINUER
L'EMPREINTE
BIODIVERSITÉ DE
SA FAMILLE, C'EST...**



**ADOPTER UNE
ALIMENTATION PLUS SAINÉ**

Manger des produits
locaux et de saison

Avoir une consommation
de viande et de poisson
mesurée

Favoriser les produits
les moins transformés

Éviter le gaspillage
alimentaire



**PRENDRE SOIN DE LA FAUNE
ET DE LA FLORE**

Ne pas déranger
les animaux

La nuit, n'éclairer que
ce qui est nécessaire,
quand c'est nécessaire

Accueillir la biodiversité
sur son balcon et dans
son jardin



RÉDUIRE SES DÉCHETS

Réparer plutôt que jeter

Préférer les produits ménagers
et cosmétiques écologiques

Éviter les emballages



3 questions à

LA FAMILLE WIEST (CYBELLE, STÉPHANE ET LEURS QUATRE ENFANTS) PARTICIPANTS DU DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE AU SEIN DU PARC DES BALLONS DES VOSGES.

— Qu'est-ce qui a motivé votre participation au défi ?

CYBELLE : Mon mari jardine beaucoup. Sans dogmatisme, nous tenons à protéger notre environnement exceptionnel. C'était l'occasion d'apprendre de nouvelles choses. Le jardinier chroniqueur de télévision Eric Charton, qui participe à l'animation de ce défi, a fait le tour du jardin avec nous pour voir ce que l'on voulait améliorer. Il nous a fait des propositions en adéquation avec nos envies. Et il nous a embarqués...

— Quels défis devez-vous relever ?

STÉPHANE : Nous allons créer un jardin-forêt afin de récolter des fruits et légumes à chaque saison et, peut-être, de devenir autonomes. Pour cela, nous planterons des arbres fruitiers, puis des arbustes à leur pied, de type fruits rouges, puis des légumes. Nous avons également aménagé une zone « sobre en eau », essentiellement à partir de plantes récupérées ailleurs. Une mini-formation nous apprendra aussi à mieux tailler les arbres. Les enfants répertorient les animaux locaux de leur côté et, tous ensemble, nous construirons un hôtel à insectes.

— Quel bilan faites-vous de l'expérience ?

CYBELLE : Super positif. Les enfants s'intéressent beaucoup à la faune et ils ont fait de nombreuses découvertes : pourquoi telle araignée ne fabrique pas de toile, quel rôle joue cette fourmi jaune dans le fonctionnement du jardin... Notre entourage aussi : les gens nous suivent sur Facebook, ils nous envoient des photos... Nos collègues et nos voisins participent en nous proposant des graines, un petit saule, du bambou, des pots... Et en retour, ils nous piquent des idées.

PAYSAGES

Des antennes relais, mais pas n'importe où

1 Les Parcs sont-ils contre les antennes de téléphonie mobile ?

Les Parcs sont loin d'être hostiles à la téléphonie mobile, moyen massif de communication, facteur d'intégration sociale des habitants dans la communauté nationale et locale, des plus jeunes en particulier et outil de développement économique. L'exclusion d'une partie importante de la population dans les zones encore blanches de la téléphonie mobile est un frein au développement des régions rurales.

2 Alors, quel est le problème ?

L'installation d'antennes relais en cœur de bourg ou en milieu de plaine détériore les paysages. Il est de la responsabilité des Parcs de s'y opposer parce que la qualité paysagère figure parmi les critères de leur classement par le Premier ministre. Or dans de nombreux endroits, des opérateurs (privés) n'hésitent plus à menacer les communes de les attaquer en justice si elles s'opposent à leurs projets d'installation. Un phénomène que l'arrivée de la 5G ne fait qu'amplifier.

3 Y a-t-il des solutions ?

Les Parcs sont légitimes à faire valoir leur vision de l'aménagement du territoire et à identifier les sites pertinents dans un dialogue avec les opérateurs. Dès lors, suivre l'avis du Parc garantit à l'opérateur un choix judicieux et au territoire, une recevabilité de l'infrastructure. Sur le plan national, les discussions se poursuivent pour le Programme France Mobile. La Fédération a d'ores et déjà alerté sur les débordements et abus de pouvoir constatés.



© Cood

Des propositions acceptables par tous **Avec bon sens**

Les Parcs peuvent établir un répertoire des points hauts existants (châteaux d'eau, clochers, pylônes déjà implantés) pour éviter la création de nouveaux pylônes ou inciter plusieurs opérateurs à cohabiter sur le même support. Lorsqu'on ne peut éviter de dresser un nouveau pilier, il s'agit de l'implanter près d'un alignement d'arbres, d'agir sur la hauteur, la couleur, de planter une haie d'essences variées et local autour de la base.

Un exemple de bonne pratique

Le Parc du Gâtinais français a soutenu ses communes et récupéré le leadership du « New deal numérique » par une délibération du syndicat mixte précisée dans une motion. Le Parc peut ainsi aider astucieusement les communes à inscrire dans leurs documents d'urbanisme des prescriptions pour l'intégration paysagère des antennes-relais.

L'atlas de la biodiversité communale



© Clod

Décomposition d'une démarche participative

Un ABC implique l'ensemble des acteurs à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité (élus, citoyens, associations, entreprises, etc.). La démarche doit donc bénéficier d'une animation continue auprès du grand public mais également des acteurs socio-économiques locaux. La réalisation d'un ABC, qui coûte en moyenne 35 000 euros par commune sur 2 à 3 ans, se décompose en plusieurs étapes : l'analyse des connaissances existantes et la définition des besoins, la réalisation d'inventaires naturalistes sur le terrain répondant à ces besoins, la cartographie des enjeux locaux de biodiversité, la concertation pour la mise en place d'actions de préservation de la biodiversité, la diffusion des résultats et enfin l'intégration des enjeux identifiés dans les décisions politiques publiques.

ABC

Un atlas de la biodiversité communale (ABC), c'est un inventaire local qui permet à un territoire de mieux connaître son patrimoine naturel, et donc de mieux le préserver et le valoriser. À la fois scientifique, citoyenne et collaborative, cette démarche offre une aide à la décision précieuse en matière d'aménagement durable d'un territoire.

Quelle est l'origine de l'ABC ?

L'ABC est une invention des Parcs. C'est le Parc de Lorraine qui, en 1993, expérimente le premier ce concept. En 2010, à la suite du Grenelle de l'environnement, le ministère en charge de l'Écologie en fait un outil national de politique publique. Des régions s'emparent aussi de la démarche, par exemple la Région Centre-Val de Loire avec son programme « Inventaire de biodiversité communale ». Depuis 2017, l'Agence française pour la biodiversité, devenue Office français de la biodiversité (OFB) en 2020, soutient financièrement les collectivités volontaires ainsi que certains établissements publics souhaitant mettre en œuvre un projet d'ABC sur leur territoire à travers le lancement, chaque année, d'un appel à projets dédié.

Et aujourd'hui, où en sont les Parcs ?

Une trentaine de Parcs ont déjà

réalisé et/ou sont en cours de réalisation d'ABC sur leur territoire. En 2017, on recensait déjà les Parcs de l'Avesnois, des Boucles de la Seine Normande, de la Brenne, des Caps et Marais d'Opale, du Gâtinais français, des Landes de Gascogne, de Lorraine, du Perche, du Verdon et du Vexin français. Depuis le premier appel à projets de l'OFB, les Parcs des Alpilles, de l'Aubrac, de la Baie de Somme Picardie maritime, des Ballons des Vosges, des Baronnies provençales, de Brière, de la Forêt d'Orient, du Golfe du Morbihan, de Guyane, de la Haute Vallée de Chevreuse, du Haut-Jura, de la Martinique, du Mont-Ventoux, de la Montagne de Reims, de Normandie-Maine, du Pilat, de la Sainte-Baume, de Scarpe-Escaut, du Vercors et des Vosges du Nord, sont venus grossir les rangs des Parcs porteurs d'ABC, sans compter tous les Parcs qui sont impliqués dans des ABC portés par des communes ou des intercommunalités de leurs territoires.



© Haut Bernard Marconot

Les Vosges, comme une immense salle de spectacle à ciel ouvert.



© C. Raynaud de Lage

À la rencontre de son public, Simon Delétang arpente un territoire aux contours toujours insaisissables.

Parc des Ballons des Vosges — Un théâtre, la forêt et ses habitants

À Bussang, dans les Vosges, un théâtre s'ouvre sur la forêt. Pour découvrir le territoire, son nouveau directeur est allé, avec l'aide du Parc, à la rencontre des habitants avec un spectacle qui raconte la forêt.

C'est un théâtre en bois de 850 places, unique et magique, au fond d'une vallée vosgienne. Sur son cadre de scène est inscrite la devise de son fondateur, humaniste et poète, Maurice Pottecher : « Par l'art, pour l'humanité ». Le fond de scène s'ouvre sur la forêt à la fin de tous les spectacles et, chaque année, l'équipe du théâtre invite des habitants musiciens et comédiens amateurs à participer au spectacle principal de l'été, après plusieurs week-ends de stage et de répétition.

UNE TOURNÉE ORGANISÉE PAR LE PARC

En 2018, arrivant de Lyon et fraîchement nommé directeur du théâtre, Simon Delétang décide de partir à la rencontre du territoire et de ses habitants. Il crée cette année-là le spectacle « Lenz, une marche à travers les Vosges » à partir d'une nouvelle qui raconte comment un vagabond,

bouleversé par les beautés de la forêt devient fou, ou poète, on ne sait pas trop. Ce spectacle, Simon Delétang le colporte à pied à travers les Vosges le temps de deux semaines de tournées au printemps ou à l'automne. Le comédien marche de 15 à 30 km et joue un soir sur deux dans un village différent, dans la salle des fêtes, l'église ou chez un particulier. Le Parc des Ballons des Vosges a organisé les tournées, repéré les lieux, préparé les itinéraires et mobilisé les habitants. Le régisseur du théâtre, avec sa camionnette, montait le décor et l'éclairage l'après-midi, pendant que le comédien marchait. Des groupes de randonneurs venaient à la rencontre de Simon le midi avec un pique-nique et, après la représentation, discutaient avec lui de son métier, du spectacle, du théâtre, de la forêt, des Vosges... Tous les spectateurs connaissaient l'existence du théâtre mais beaucoup, même des comédiens amateurs, n'y avaient jamais mis les pieds. Il n'y a pas meilleure façon de faire du développement culturel. Prochaine tournée prévue du 23 octobre au 2 novembre 2021. ■

Dès les beaux jours, tous les éleveurs peuvent faire usage d'espaces naturels partagés.



© PNRVMP

« L'histoire de nos prairies humides remonte au Moyen Âge, raconte Delphine Decoene, chargée de mission environnement au Parc du Marais poitevin. Certaines appartenaient aux abbayes et aux seigneurs. Lorsque les terres n'étaient pas immergées, ils les laissaient en vaines pâtures : les "petites gens" pouvaient s'adonner à la cueillette, à la chasse ou mettre leurs animaux à pâturer. Elles ont été cédées aux communes lors de Révolution. Chacune, ou presque, avait alors son marais, à la disposition des habitants. »

Depuis, certains marais communaux ont été vendus ou cultivés. Mais on en compte encore 22, soit 2 100 hectares.

La gestion collective de ces prairies est toujours de mise : ils sont ouverts à la belle saison aux éleveurs de vaches et chevaux, en échange d'une taxe de pâturage. Non parcellisés, ils peuvent accueillir plusieurs troupeaux simultanément. Quelque 120 propriétaires d'animaux en bénéficient chaque année.

DES VACHES ET DES OISEAUX NICHEURS

Depuis 1989, le Parc du Marais poitevin, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Chambre d'agriculture, accompagne les communes dans la gestion de leur marais – un travail souvent coûteux et complexe –, et favorise le maintien de ce type de pastoralisme. Le Parc est notamment présent pour les volets administratifs, sanitaire, biologique, pour la sensibilisation, etc. Il intervient aussi pour la création ou la réparation d'aménagements : parcs de contention pour canaliser et trier les bêtes lors des sorties, restauration des abreuvoirs, gestion des niveaux d'eau pour préserver la ressource en herbe et les espèces faunistiques et floristiques. Car l'enjeu est bien de préserver une pratique historique de pâturage collectif, tout en maintenant la biodiversité d'un site fragile. Ces marais abritent 240 espèces de plantes et 600 espèces d'animaux, dont de nombreux oiseaux nicheurs et migrateurs. « Quand le nombre de vaches ou de chevaux risque de compromettre la bonne santé du milieu, on conseille de retirer des bêtes, explique Delphine Decoene. Les éleveurs organisent avec les communes les sorties des animaux en août, septembre et octobre. Ils tiennent à préserver ces prairies et comprennent l'enjeu d'une gestion environnementale. » ■

Parc du Marais poitevin — Bienvenue en prairies partagées !

On trouve des prairies un peu spéciales dans le Marais poitevin : des marais qui, au printemps et en été, se transforment en zones de pâturage collective. Une mission saisonnière gérée par les communes, en lien avec le Parc.

La réhabilitation des prairies humides dans le marais poitevin a eu pour avantage de redonner vie à un dispositif collectif séculaire.



© F. Leroy



Retrouvez plus d'actus sur parcs-naturels-regionaux.fr
et suivez-nous sur Facebook et Twitter @FederationPNR

#webinaire

1 territoire
1 santé



À défaut de Congrès, la Fédération des Parcs a organisé en juillet un webinaire consacré au thème santé et environnement, qui a rassemblé 150 participants. Une intervention de Marc-André Selosse, professeur au

Muséum national d'histoire naturelle, sur les liens indissociables entre la nature et la santé, a parfaitement lancé les échanges. Une table ronde les poursuivait avec la participation d'Élisabeth Toutut-Picard, députée, de Marc-André Selosse, de Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs, d'Aurélië Hocheux, directrice du Parc du Médoc et de Gilles Pipien, administrateur d'Humanité et Biodiversité. L'action des Parcs était au cœur de ces échanges, tout

autant que les perspectives de territorialisation de la santé. Des ateliers déclinaient ensuite ce sujet autour de la biodiversité, de l'éducation-culture, de l'agriculture-alimentation et des facteurs environnementaux favorables à la santé. Romain Lajarge, professeur à l'université Grenoble-Alpes, a résumé la journée tout en présentant la note « Les Parcs, territoires de santé ». Elle est disponible, tout comme les contenus de ce webinaire, sur le site Internet de la Fédération.

#nomination

Alain Pérea élu président du groupe d'étude « Parcs » à l'Assemblée nationale

Pour organiser ses travaux, l'Assemblée nationale se structure autour de groupes d'études rassemblant des élus de tous bords. Lieux privilégiés de réflexions, ils viennent ensuite alimenter les débats et enrichir les textes de lois. Un groupe « Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux » regroupe ainsi 63 députés. Il est chargé de réfléchir aux enjeux législatifs des Parcs au service de l'aménagement du territoire et de leur préservation. Le prochain chantier sera le débat de la loi 4D pour appuyer la possibilité d'expérimentation et de différenciation locales. Alain Pérea prend la présidence de ce groupe. Bien connu des Parcs pour avoir été directeur de celui de la Narbonnaise en Méditerranée, il travaille depuis quatre ans avec la Fédération sur les différents dossiers législatifs d'actualité. Il succède à Bérengère Abba, devenue ministre déléguée.

#label

La Fédération labellisée EXPE-CT

La Fédération des Parcs a reçu, cette année et pour trois ans, le label EXPE-CT. Créé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ce label permet de promouvoir à l'international les compétences et les savoir-faire des collectivités et de leurs associations, et de développer les coopérations décentralisées.



#urbanisme

Les Ateliers Hors les murs s'exportent

Les Ateliers Hors les murs sont désormais ouverts aux Petites Villes de Demain. Dans ce cadre, la Fédération propose une assistance à maîtrise d'ouvrage : identification d'une problématique et d'écoles volontaires, recherche de financements et valorisation de l'atelier.

#prix

Les Parcs prisés

Au printemps, plusieurs prix ont honoré les Parcs ou leurs acteurs de territoires ; des concours avec lesquels les Parc sont partenaires, parfois initiateurs. Le prix des prairies fleuries, devenu Concours général agricole des Pratiques Agro-écologiques et Prairies et Parcours, a récompensé cette année huit agriculteurs et éleveurs issus directement de territoires de Parcs, parmi les 13 récompensés pour l'excellence de leurs pratiques. La troisième cérémonie de remise des prix « Innover à la Campagne : j'entrepris là où j'ai envie de



© H. Braun

vivre » s'est, elle, déroulée au pont du Gard. Parmi les six entreprises nommées au prix spécial Parc, le prix a été décerné à l'entreprise Le Mouton Givré, créée en 2019 sur le Parc des Causses du Quercy. Le prix spécial One Planet One Health a aussi récompensé un candidat issu d'un Parc : les jardins de la Brenne. Ce prix est une initiative imaginée par Milan Presse et Better Life Factory. Enfin l'Association nationale

pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, acteur de référence des enjeux de la qualité de la nuit depuis plus de 20 ans, a annoncé les résultats 2019-2020 du label « Villes et villages étoilés ». Pour la première fois, quatre territoires se voient décerner la nouvelle distinction « Territoire de villes et villages étoilés », parmi lesquels trois Parcs : le Gâtinais français, les Causses du Quercy et les Préalpes d'Azur.



© N. Gomes

#TourdeFrance Les Parcs à vélo

Depuis cinq ans, la Fédération collabore avec ASO, organisateur du Tour, pour valoriser les Parcs traversés, (au nombre de huit, cette année), mais aussi les pratiques quotidiennes ou touristiques du vélo sur les sites sensibles. ASO met ainsi à disposition les études préalables d'impacts.

SA CONVICTION

“Le but d’une association comme la nôtre n’est pas la rentabilité économique. L’activité économique est un support pédagogique pour la réinsertion des salariés.”



SON PARCOURS

1992

Obtient le bac, puis arrête ses études pour commencer une formation de topographe à l’Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)

1995

Entame une carrière de topographe pour un géomètre, puis de maîtrise d’œuvre en travaux publics

2013

Accepte de devenir président bénévole de l’Association d’insertion Reims Espoir

Xavier Mulotte

PRÉSIDENT BÉNÉVOLE DE REIMS ESPOIR, UNE ASSOCIATION D’INSERTION.
SON PRINCIPAL CLIENT : LE PARC DE LA MONTAGNE DE REIMS

Issu de la sphère catholique, Xavier Mulotte a accepté de prendre la présidence de l’association Reims Espoir pour lui apporter sa connaissance du monde économique. Celle-ci salarie aujourd’hui 31 personnes en insertion et 6 encadrants et travaille notamment pour le Parc de la Montagne de Reims sur l’entretien de forêts et de milieux humides.

Xavier Mulotte vit à Reims. Maître d’œuvre dans les travaux publics, il a supervisé les travaux du tramway de Reims et travaille actuellement sur l’aménagement d’un quartier de quelque 1 500 logements à Cergy-Pontoise, dans le Val d’Oise. Membre d’une association de jeunes professionnels catholiques qui réfléchissent à leur engagement, il n’a pas hésité quand le président d’une association d’insertion, Reims Espoir, lui a proposé de participer au renouvellement du bureau. Et, comme cela arrive fréquemment dans ces cas-là, il s’est retrouvé président à la place du président !

LA RENTABILITÉ DE L’INSERTION, C’EST L’HUMAIN ET SON PROJET

Xavier a tout de suite compris que le modèle économique habituel n’est pas adapté à ce type d’activité. Une action d’insertion ne peut pas être rentable. À l’origine, Reims Espoir accueillait des

gens du voyage; elle intègre aujourd’hui principalement des habitants des quartiers sensibles de Reims. Son but : accueillir ceux qui arrivent avec une idée de projet, les aider à trouver les structures sociales et professionnelles existantes, leur permettre de réinventer un projet de vie. Ils viennent d’horizons très différents, ont une histoire personnelle quelquefois douloureuse. Les travaux d’espaces verts qu’ils effectuent leur réapprennent à écouter l’encadrant, à lire un bulletin de salaire, à passer le permis pour être mobile, bref, à recouvrer une normalité citoyenne. Reims Espoir a commencé par de la sous-traitance en déchetterie, en collectant des déchets verts. Puis elle a travaillé pour le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne à l’entretien des marais. C’est ainsi que le Parc de la Montagne de Reims les a repérés. Ils travaillent maintenant régulièrement dans le Parc pour la restauration des landes, l’entretien des clairières et des sites naturels comme les « Pâtis de Da-

mery », classés Natura 2000. Ils effectuent des travaux de nettoyage, de fauchage, d’abattage et d’aménagement de site, comme la restauration de mares. « Nous sommes heureux, dit Xavier, de voir que, quelques années après notre passage, ces milieux aquatiques reprennent vie ! » Pour ces gens qui vivent dans un univers très urbain, ce travail est une vraie découverte. Ils sont émerveillés quand les agents du Parc ou du Conservatoire leur montrent la faune des marais. « C’est à cela que sert l’association, ajoute Xavier : leur permettre de relever le menton. Ainsi le regard porte plus loin. Et puis, ils sont de la ville, mais c’est pour le Parc qu’ils travaillent, ça les relie à un territoire. » On mesure le succès d’une structure d’insertion non pas à son chiffre d’affaires, mais à son taux de « sorties positives » du dispositif. 70 % des salariés de Reims Espoir partent avec une formation ou un emploi, 40 % avec un CDD ou un CDI. Des résultats plus qu’honorables. ■



Réseau des
Grands Sites
de France

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

21 Grands Sites de France

26 sites engagés dans une démarche
d'excellence pour obtenir un jour
le label Grand Site de France

Plus de 38 millions de visiteurs par an

477 communes

1 200 000 habitants

94% des Grands Sites ont au moins
1 site Natura 2000 dans leur périmètre

45% sont intégralement
ou partiellement concernés par
un Parc naturel régional ou
un projet de Parc naturel régional

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement pour une durée de 6 ans, et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres ont en commun d'être des paysages emblématiques connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. Ils ont pour objectif de trouver un équilibre entre préservation de la valeur patrimoniale des sites, vie locale et accueil d'un large public.



Les Grands Sites de France et les Parcs naturels régionaux partagent des enjeux de préservation des paysages et de la biodiversité et de développement local durable et sont souvent amenés à mutualiser leurs efforts sur le terrain. Trois Grands Sites sont même gérés directement par des Parcs : Marais Poitevin, Gorges du Verdon et Ballon d'Alsace. Le Réseau des Grands Sites de France a par ailleurs rejoint la mission Natura 2000, portée par les la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, les Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France.

Retrouvez nous sur

www.grandsitedefrance.com



et sur nos réseaux sociaux